

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Budget 2023 : Une hausse de taxes limitée à près de 5 \$ par semaine

Saint-Denis-de-Brompton, le 19 décembre 2022 – À l'occasion d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 19 décembre, les élus de Saint-Denis-de-Brompton ont adopté le budget de fonctionnement de la Municipalité pour 2023.

Conséquemment, le compte de taxe moyen totalisera près de 2 728 \$ cette année, ce qui demeure nettement avantageux dans la région, pour des propriétés de valeur comparable. Cette hausse, pour une résidence unifamiliale moyenne évaluée à près de 417 000 \$ s'élève à 10,8 %. Cela représente environ 266\$ pour l'année ou 5,11 \$ par semaine. Le taux de taxe foncière générale est ainsi fixé à 0,4954 \$/100\$, demeurant malgré tout, un des plus bas au Québec pour une municipalité de notre taille.

Outre la situation économique exceptionnelle sous le joug de l'inflation, des dépenses sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle ont encore bondi. Les quotes-parts de la MRC ont grimpé de 44 500 \$, après avoir gonflé de 60 000 \$ l'an dernier. S'ajoute à cela la facture de la SQ qui a elle aussi fait un saut de 62 400 \$, suivant un bon de 58 000 \$ l'année précédente.

Le budget dédié au transport a dû être majoré de 12,09 %, particulièrement attribuable à la hausse du prix du gravier et des abrasifs. Même scénario pour les dépenses en hygiène du milieu qui subissent une augmentation de 5,44 % en raison principalement de la hausse des coûts des produits chimiques nécessaires au traitement des eaux.

Le défi budgétaire a été immense, compte-tenu entre autres du prix du carburant qui s'est hissé à un niveau sans précédent. Il faut aussi conjuguer avec l'absence de revenus de l'aréna, fermé pour rénovations majeures. Le contexte économique difficile fait également en sorte qu'il y a moins d'action sur le marché immobilier et nous devons projeter une baisse de revenus de l'ordre de 86 000 \$ en droits de mutation.

« À tort, notre municipalité est considérée riche en raison notamment de notre richesse foncière uniformisée (RFU) et cela nous nuit énormément, explique le maire Daniel Veilleux, ajoutant que cela nous prive parfois même de subventions. J'ai fait la demande lors de la dernière séance du conseil à la MRC de revoir le mode de contribution des municipalités en proposant des clés de partage basées sur le nombre de citoyens, sur la RFU et une plus grande contribution de tous les membres », indique celui qui est parmi les quatre maires à avoir voté contre le budget de la MRC en novembre dernier.

Priorité : services aux citoyens

Le Conseil municipal a réussi à maintenir ses investissements en services directs et essentiels à la population, mais la hausse généralisée des coûts en 2022 a été éprouvante, déplore le maire : « N'ayant plus de marge de manœuvre, il nous faut augmenter nos revenus. Quand on se compare avec des

municipalités de même taille, nous constatons que leurs budgets et leurs taux de taxation sont beaucoup plus élevés que le nôtre. À 8,2 M \$ pour 2023 à Saint-Denis, comparativement à 11 M \$ ou 12 M \$ pour des municipalités similaires, on comprend qu'il faudra nécessairement faire croître nos revenus de taxes au cours des prochaines années pour soutenir nos services et notre croissance. »

Bons coups

Du point de vue financier, les élus ont vu juste en accordant la desserte complète du service incendie à la Ville de Sherbrooke. Cela permet entre autres d'éviter la hausse des coûts d'opération qui aurait normalement dû être consacrée à ce service, dont le budget totaliserait plus de 1,1 M \$. Or, les frais de l'entente coûteront plutôt 750 000 \$ en 2023; une économie d'environ 350 000 \$.

Parmi les priorités de notre programme triennal d'immobilisations, on retrouve des investissements de 4,7 M \$ dédiés au plus gros projet de l'histoire de notre municipalité, soit la construction du réseau d'égout et d'aqueduc des secteurs du Petit lac Brompton et du lac Desmarais. Un chargé de projets payé à même le budget de ce chantier de 31,4 M \$ a été embauché afin d'assurer la coordination des besoins d'infrastructures réseau et agira comme principal intervenant. À noter : cet investissement n'a pas d'impact sur le taux de taxation de l'année en cours.

Le Conseil a dû faire des choix difficiles avec grande rigueur pour limiter l'impact de l'inflation, afin de continuer à répondre aux besoins de la population. Il faut manifestement considérer que nos infrastructures, datant d'une quarantaine d'années, sont arrivées en fin de vie utile et qu'un ratrappage budgétaire est inévitable.

Le budget 2023 sera disponible dès demain sur le site web de la Municipalité, tout comme le programme triennal d'immobilisations.

Budget en résumé :

Budget : 8,2 M \$

Hausse du compte de taxe moyen (maison unifamiliale) : 10,8 %

Impact sur un compte de taxe moyen : 266 \$

Économie de la nouvelle desserte incendie : 350 000 \$

Valeur moyenne des résidences : 417 000 \$

Taux de taxe foncière générale : 0,4954 \$ / 100 \$

– 30 –

Source et demandes médias :

Maryse Mathieu

Directrice des communications

mmathieu@sddb.ca

c. 819 345-8134